

## Certibiocide

### Modalités pédagogiques

**Durée** : 21 heures, 3 jours

**Horaires** : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

**Lieu** : Voir convention

**Participants** : 4 mini – 8 max

**Dates** : Voir convention

**Niveau** : Initiation

### Présentation de la formation

Depuis le 1er juillet 2015, toute personne qui utilise, vend ou achète des produits biocides devra détenir un certificat individuel de compétence appelé Certibiocide (arrêté du 09 octobre 2013).

Cette formation vous permettra de comprendre les conditions d'utilisation et d'application des produits biocides de type 8, 14,15,18,20.

### Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Identifier les nouvelles réglementations concernant les produits Biocides
- Connaître risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, désinfectants et insecticides
- Maîtriser les principales consignes et réglementations

### Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne qui achète, utilise et/ou vend des produits biocides de type 8, 14,15,18,20 à l'usage professionnel

Prérequis :

Maîtriser la langue française

### Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

## Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

### Jour 1

Matin

#### Réglementation

- Définition des produits biocides
- Cadre réglementaire français et européen
- Produits autorisés et produits illégaux
- Utilisation des produits.
- Réglementation du transport et du stockage

Après-midi

#### Les produits biocides

- Produits Rodenticides
- Produits Désinfectants
- Produits Insecticides

### Jour 2

Matin

#### Produits Rodenticides

- Risques liés à l'utilisation des produits rodenticides
- Présentation des principales substances actives
- Dangerosité des produits
- Principales mesures de prévention
- Principales mesures de protection : port des EPI...
- Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers
- Principales consignes et réglementations
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Principaux symptômes d'empoisonnement

Après-midi

#### Produits Désinfectants

- Risques liés à l'utilisation des produits désinfectants
- Présentation des principales substances actives
- Dangerosité des produits
- Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers
- Principales mesures de prévention
- Principales mesures de protection : port des EPI...
- Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers
- Principales consignes et réglementations
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Principaux symptômes d'empoisonnement

## Jour 3

Matin

### Produits Insecticides

- Risques liés à l'utilisation des produits insecticides
- Présentation des principales substances actives
- Dangerosité des produits
- Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers
- Principales mesures de prévention
- Principales mesures de protection : port des EPI...
- Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers
- Principales consignes et réglementations
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Principaux symptômes d'empoisonnement

Après-midi

### Limitier le recours aux produits biocides

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides
- Méthodes et produits alternatifs
- Techniques alternatives (méthodes physiques, etc.)
- Évaluation comparative de l'utilisation des produits
- Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.)
- Adaptation des doses des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles
- Évaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives

## Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

### Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

### Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

## Modalités d'évaluation

**Avant la formation** : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

**Pendant la formation** : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

**En fin de formation** : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

**Critère d'évaluation** :

- Un score de 75% doit être obtenu pour valider la formation et obtenir l'attestation de formation

**Après la formation** : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

## Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé dans l'utilisation des biocides depuis plus de 12 ans.

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

## Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Attestation Certibiocide

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à [handicap@passpro.fr](mailto:handicap@passpro.fr).